

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 24 avril 2026
Délibération n°2026-22**

L'an deux mille vingt six, le 24 avril, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Marie-Claude BIGOT, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Louis POMMIER, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE et Elodie VALEYRE.

Absents : Jean-Christophe PRORIOL et Gilles TRONCHON

Procurations : Jean-Christophe PRORIOL à Romain PRADE et Gilles TRONCHON à Gilles KACZMAREK

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 10 avril 2026.

Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.

Le Maire propose l'adoption du procès verbaux du précédent Conseil Municipal.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 26 mars 2026 est adopté et sera disponible sur le site de la commune.

La secrétaire,



Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **29 AVR. 2026**
et publication le **29 AVR. 2026**